

## Réunion de l'Observatoire National des Métiers (ONM)

La séance est présidée par Mr Stéphane HERNANDEZ, accompagné de l'équipe Projet de la DDTC (Direction du Développement des Talents et des Compétences)

Les organisations syndicales constatent une nouvelle fois, que malgré leur demande, le délai de 15 jours pour l'envoi des documents, n'est toujours pas respecté. D'autre part, un jour de préparation au regard du nombre de fiches à examiner est insuffisant. Les organisations syndicales demandent la réduction du nombre de fiches à traiter pour les séances à venir.

Au regard des modifications apportées aux fiches métiers, FO rappelle une énième fois que l'ONM n'est qu'un observatoire comme son nom l'indique. L'aval d'autres instances est une obligation en cas de transformation des métiers dont ne peut se passer la Direction générale.

La Direction explique que son intention n'est pas d'inonder l'ONM de documents et reconnaît ne pas avoir précisé que toutes les fiches ne seront pas examinées lors de cette séance. Certaines seront reportées.\* La Direction s'engage à prendre en compte le délai d'envoi.

### Actualisation des fiches emplois relevant de la filière « Fonction Support » : 25 emplois en transfert et 5 emplois en mise à jour

#### **Métiers Maîtrise des risques : 3 fiches dont 1 mise à jour**

##### **Chargé(e) de sécurité des systèmes d'information (mise à jour) - Effectif : 20 agents**

La Direction explique que le niveau de risque devenant important (référence à la dernière cyberattaque), il s'agit d'actualiser cette fiche en accentuant sur la partie sensibilisation et la veille sur les risques à tous les niveaux (chacun responsable de la sécurité). Il s'agit également d'alléger la fiche pour une meilleure lisibilité.

FO remarque dans cette fiche une référence aux risques sur la santé, alors que le champ recouvre plutôt une prise en charge des risques importants en matière de sûreté et sécurité. Des activités à valeur ajoutée ne sont plus mentionnées ; par ailleurs de nouvelles responsabilités apparaissent.

La Direction reconnaît une coquille dans le texte. Le terme « Santé » sera retiré. Les activités citées n'ont pas été retirées mais placées dans les modes opératoires et tâches et/ou reformulées. Les responsabilités ont évolué mais ne sont pas nouvelles mais reformulées. (A noter qu'un autre métier, le CRSI est dit en décroissance pour évoluer vers le métier présent de Chargé de sécurité des systèmes d'information, ce qui explique les évolutions inscrites.)

Les fiches de Correspondant(e) régional(e) sécurité informatique et Chargé(e) de maîtrise des risques et du contrôle interne ne sont pas commentées s'agissant de fiches « topées en transfert » : il s'agit de reformulations dans le but d'alléger la fiche.

#### **Métiers Systèmes d'information : 17 fiches dont 1 mise à jour**

La Direction précise que du fait de l'évolution du système d'information, des ateliers ont été mis en place entre les managers, les agents dans les métiers concernés et les utilisateurs pour faire évoluer les fiches.

Evolution des fiches via 3 axes : simplification, actualisation et ligne de crête.



Présentation en regroupant les métiers dits « tests » : technicien de tests SI (1 agent) ; chargé de tests SI (18 agents) ; ingénieur de test SI (21 agents)

**FO** demande précisions sur quelques activités notamment sur la coordination entre certaines activités. Et remarque un ajout d'activité pour la fiche Ingénieur de tests.

La Direction répète que les métiers du SI évoluent ; l'activité rajoutée relève de la responsabilité de l'ingénieur, une responsabilité exercée déjà par celui-ci dans les faits, qu'elle a tenu à formaliser dans la fiche.

**FO** considère que les différentes évolutions sur les métiers du SI ne peuvent être traitées uniquement en ONM.

Présentation en regroupant les métiers de Production : technicien(ne) de production SI (transfert) ; Chargé(e) de production SI (transfert) ; Ingénieur(e) de production SI (transfert)

Suite à la présentation, **FO** constate que les fiches sont plutôt en mode « mises à jour » alors qu'elles sont « topées en transfert » dans l'ordre du jour. Sur le métier d'ingénieur, **FO** constate également plusieurs ajouts d'activités.

La Direction indique qu'elle sera plus attentive sur les ordres du jour pour les prochaines séances.

Sur les ajouts des activités : la Direction précise qu'il s'agit de reformulations à proprement parler et qu'elle supprimera les termes « ajout d'activités ». Les environnements de travail ont évolué et entraînent des évolutions de fait dans les activités mais il ne s'agit pas de transformation des métiers.

### Métier Ressources Humaines

Chargé(e) d'études sociales (mise à jour) 37 agents

La Direction indique que la mise à jour consiste à rendre plus lisibles les missions.

**FO** s'interroge sur le périmètre du poste ; les missions semblent plus coller à celles d'un DRH, DRAPS...

La Direction indique que le périmètre est transverse avec le DRAPS ; le Chargé d'études sociales est amené à alerter les décideurs et formaliser des propositions (exemple : dépassement du budget, plafonds d'emploi).

### Métiers Communication

Infographiste (mise à jour) 12 agents

Webmestre (mise à jour) 15 agents

Sur la fiche Webmestre **FO** s'interroge sur la disparition de la notion de technicité ; le webmestre ne deviendrait-il qu'un simple exécutant des commandes ?

La Direction prend note de la demande de prise en compte de la technicité dans les activités. Et précise que le webmestre n'est pas qu'un simple exécutant.

### Actualisation d'une fiche emploi relevant de la filière « Relation de Service »

Conseiller en Gestion des droits (mise à jour)

**FO** s'interroge sur la disparition dans les activités du CRI du suivi des publics spécifiques (créateur entreprise et assistante maternelle)

L'inscription est rajoutée comme activité ; pour **FO** c'est une modification du périmètre d'activité. Il faut dans la mission apporter des précisions sur cette notion d'inscription.



La délégation **FO** : Loïc BARBOUX, Jean-Luc BLANC, Nadia FORT

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : [syndicat.fo@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.fo@pole-emploi.fr)

**Rejoignez-nous !**

**Adhérez**



La Direction précise que le portefeuille CRI inclue bien le public spécifique : Asmat et Créateur d'entreprise. Concernant l'inscription, les CRI GDD valident la certification du NIR pour certains publics ; il ne s'agit pas d'une inscription en service immédiat.

**FO** constate une multiplicité de tâches dans cette fiche (une trentaine !). L'activité GDD requiert la formation des conseillers au regard des missions qui leur sont demandées.

### Autres informations

Le bilan ONM 2022-2023 sera présenté au CSEC.

**La délégation FO indique que la présentation des fiches avec les évolutions n'entraîne pas leur validation en ONM par son organisation.**

#### Déclaration unanime des organisations syndicales :

Alerte des membres de la délégation salariale de la commission paritaire de l'Observatoire National de Métiers (ONM) aux élus du CSEC et aux DSC

Les membres de la délégation salariale à l'ONM alertent les élus CSEC et les DSC sur le détournement de l'objet de cette dernière commission. En effet, si le rôle de l'ONM est bien, conformément à l'accord du 14 décembre 2009, d'observer l'évolution des métiers de notre institution, il n'est pas de ses prérogatives d'entériner les modifications des périmètres des métiers.

Les modifications déclinées par la direction des métiers, doivent relever d'une commission paritaire nationale de négociation. La Direction Générale doit réunir d'urgence une CPNN.

#### \*Les fiches non traitées et reportées

##### **Métiers Systèmes d'information**

Chargé(e) d'ingénierie technique SI (transfert)  
Ingénieur(e) logiciel SI (transfert)  
Concepteur (trice) / Développeur (trice) SI (transfert)  
Technicien(ne) relation utilisateurs SI (transfert)  
Chargé(e) de relation utilisateurs SI (transfert)  
Ingénieur(e) relation utilisateurs SI (transfert)  
Responsable de programme SI (transfert)  
Architecte SI (transfert)  
Analyste métier SI (transfert)

##### **Métier Projet, appui et pilotage**

Chargé(e) de qualité (transfert)

##### **Métier Finances - Gestion**

Assistant(e) comptable (transfert)  
Assistant(e) contrôleur de gestion (transfert)

Prochaine réunion de l'ONM : le 4 juillet 2024



La délégation FO : Loïc BARBOUX, Jean-Luc BLANC, Nadia FORT

<https://fo-pole-emploi.fr> Contact : [syndicat.fo@pole-emploi.fr](mailto:syndicat.fo@pole-emploi.fr)

**Rejoignez-nous !**

**Adhérez**

